

Mode d'emploi

Lumières suspendues solaires à LED

F

Service clients :

En cas de problèmes ou de questions relatives à ce produit, il vous suffit de nous contacter !

Du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00.

Par téléphone : +49 9605-92206-0

Par courriel, pour la commande de pièces de rechange : ersatzteil@esotec.de

Par courriel, pour des questions relatives au produit : technik@esotec.de

Produit : n° d'article du fabricant : 102305

Ce mode d'emploi s'applique exclusivement à la lampe solaire.

Il contient des informations importantes concernant la mise en service et la manipulation de la lampe. Ces informations doivent être observées même lorsque vous donnez ce produit à des tiers. Par conséquent, archivez ce mode d'emploi afin de pouvoir le relire ultérieurement.

1. Introduction

Cher client, Nous vous remercions d'avoir opté pour cette lampe solaire.

La lampe solaire que vous venez d'acheter est un produit qui a été conçu et fabriqué suivant les dernières connaissances techniques.

CE Ce produit répond aux exigences des directives européennes et nationales en vigueur. Sa conformité a été attestée et les explications et documents correspondants sont déposés chez le fabricant.

Afin de préserver l'état de la lampe et de garantir un fonctionnement sans dangers, vous devez, en tant qu'utilisateur, observer ce mode d'emploi !

2. Consignes de sécurité



- En cas de dommages occasionnés suite à la non-observation de ce mode d'emploi, le droit à la garantie est manqué !
- Nous déclinons toute responsabilité en cas de dommages consécutifs !
- En cas de dommages matériels ou corporels occasionnés suite à une manipulation non conforme ou à la non-observation des

consignes de sécurité, nous déclinons toute responsabilité.

- Dans ces cas, tout droit à la garantie est annulé.

Pour des raisons de sécurité et d'homologation (CE), la transformation et/ou la modification de la lampe solaire de sa propre initiative n'est pas autorisée. Veillez à ce que la lampe solaire soit mise en service de façon conforme. A cet effet, observez ce mode d'emploi. Dans les établissements industriels, les prescriptions relatives à la prévention contre les accidents, établies par l'association de la corporation professionnelle pour les installations et les moyens d'exploitation électriques, doivent être respectées.

3. Utilisation conforme à l'emploi prévu

Les lampes solaires à accrocher sont un éclairage d'ambiance et d'effet pour le jardin. Un module solaire est intégré dans la partie supérieure de la lampe. Celui-ci recharge l'accu inséré quand il fait soleil. La diode lumineuse blanche, économique en énergie, s'allume automatiquement dans l'obscurité et assure un éclairage d'ambiance à un coût nul.

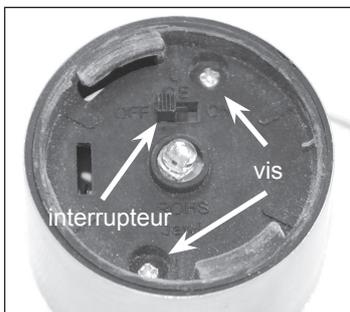
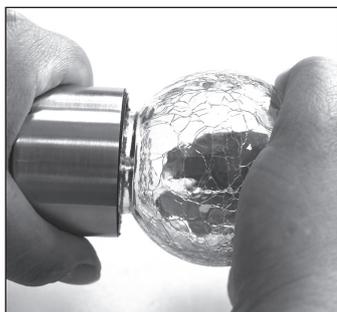
La durée d'éclairage maximale est d'environ 6 heures quand l'accu est entièrement rechargé. La lampe est protégée des projections d'eau et ne doit pas être immergée dans l'eau, ni exposée à une forte pression de l'eau (par ex. nettoyage à haute pression ou pulvérisation avec tuyau d'arrosage). Le produit peut être utilisé à l'extérieur pendant toute l'année.

4. Mise en service

1. Enlevez avec précaution la lampe de l'emballage.
2. Tournez la boule en verre lentement dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et enlevez-la de la partie supérieure.
3. Réglez l'interrupteur en position « ON »
4. Reposez la boule lumineuse sur la partie supérieure et tournez-la à fond dans le sens des aiguilles d'une montre. Veillez à ce que la boule en verre soit bien fixée. A présent, la lampe est activée.

Attention : en cas de rupture ou d'endommagement de la boule en verre, il y a un risque de blessure par coupure !

Remarque : pendant les mois d'hiver, il faut généralement s'attendre à une autonomie moindre. Si la lampe ne s'allume pas le premier soir, attendez un jour ensoleillé.



5. Remplacement de l'accu

Après un à deux ans, la capacité de l'accu diminue, il doit être remplacé. Les accus standard sont disponibles dans le commerce ou auprès du fabricant. Le type d'accu utilisé est : NiMh 1,2 V/ 400 mAh (2/3 AA).

Pour le remplacement de l'accu, procédez de la façon suivante :

1. Tournez la boule en verre lentement dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et enlevez-la de la partie supérieure.
2. Réglez l'interrupteur en position « OFF »
3. Desserrez les deux vis situées dans la partie supérieure de la lampe et enlevez avec précaution le couvercle.
4. Enlevez l'accu inséré du support et insérez un accu de modèle identique en respectant la polarité (type d'accu utilisé : NiMh 1,2V/ 400 mAh, taille : 2/3 AA).
5. Réinsérez avec précaution le couvercle dans la partie supérieure en veillant à ce qu'aucun câble ne soit coincé.
6. Revisez les deux vis et réglez à nouveau l'interrupteur en position « ON ».
7. Reposez la boule lumineuse sur la partie supérieure et tournez-la à fond dans le sens des aiguilles d'une montre. Veillez à ce que la boule en verre soit bien fixée. La lampe est à nouveau activée.

Nota : les accumulateurs usagés doivent être éliminés dans le respect de l'environnement et ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères. Votre détaillant est légalement tenu de reprendre les anciens accumulateurs.

6. Défauts de fonctionnement

La lampe ne s'allume pas quand il fait sombre.

- Une source extérieure de lumière (éclairage public p. ex.) simule la lumière du jour au niveau du module solaire et empêche le luminaire de s'allumer. Placez le luminaire à un endroit plus sombre.
- L'accumulateur est-il inséré dans le bon sens ?

La lampe ne s'allume pas ou ne s'allume que brièvement quand il fait sombre.

- Erreur de polarité lors du remplacement de l'accumulateur ?
- Accumulateur faible ou défectueux ?
Chargement de l'accumulateur dans un appareil de chargement standard.
Remplacement de l'accumulateur.

7. Caractéristiques techniques

- Module solaire: silicium amorphe
- Couleur de lumière: blanc chaud, violet, bleu et vert
- Type de protection: IP 44
- Classe de protection: III
- Accumulateur: 1 x NiMh 1,2 V/400 mAh (2/3 AA)
- Ampoule: 4 diode (DEL)
- Durée d'éclairage: 6 heures maxi lorsque l'accumulateur est complètement chargé

Reprise des batteries

- Les batteries ne doivent pas être éliminées avec les déchets ménagers.
- Le consommateur est tenu juridiquement à restituer les batteries après utilisation, notamment auprès des collectes publiques ou là où sont vendues des batteries de ce type.
- Les batteries contenant des substances nocives comportent la marque « Conteneur de déchets rayé » et l'un des symboles chimiques.



Informations relatives aux accus

- Les accus doivent être tenus hors de la portée des enfants. Ne laissez jamais des accus accessibles ; des enfants ou des animaux domestiques risqueraient de les avaler.
- Les accus ne doivent jamais être court-circuités, désassemblés ou jetés dans un feu. Il y a un risque d'explosion !
- Des accus qui s'écoulent ou qui sont endommagés risquent, lors d'un contact avec la peau, de provoquer des irritations ; dans ce cas, veuillez utiliser des gants de protection appropriés.
- Les accus doivent être remplacés exclusivement par des accus identiques, provenant du même fabricant. Des piles ne peuvent être, en aucun cas, utilisées car elles ne sont pas rechargeables.
- Lors de l'insertion des accus, veillez à respecter la polarité.
- En cas de non-utilisation prolongée de la lampe (par exemple, entreposage), enlevez les accus afin d'éviter un endommagement lié à un écoulement d'accus.

Fabricant

esotec GmbH - Gewerbegebiet Weberschlag 9 - D-92729 Weiherhammer
Tel.-Nr: +49 9605-92206-0 - Fax.-Nr: +49 9605-92206-10 - Internet: www.esotec.de

Elimination:

Cher client,

Veillez nous aider à réduire les déchets. Si vous voulez un jour vous débarrasser de cet article, n'oubliez pas qu'un grand nombre de ses composants sont constitués de matières premières de valeur qui peuvent être recyclées.

Ne le jetez donc pas à la poubelle mais amenez-le au centre de collecte pour les appareils ménagers.

Merci beaucoup pour votre aide !



Copyright, esotec GmbH!